

**COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 MARS 2018**

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 24

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Philippe BERTRAND-DRIRA, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Pierre BIYELA, Francine VERBRUGGHE, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Sylvaine SCAGLIA

Votants : 27

Conseillers absents - excusés : Jean-Marc RENARD, Jean-Yves SAUSEY

**Procurations : Irène GIRARD à Marie-José AMAH
Claire FLORENTIN-POIZOT à Malika TRANCHINA
Marc BARRON à Sylvaine SCAGLIA**

Secrétaire de séance : Jessica NATALINO

Date convocation : 15 mars 2018

N° 2018-019

Objet : Mise à disposition du parking mairie - fixation du montant de la caution télécommande d'accès

Rubrique : 7.10

Rapporteur : Bertrand KLING

Monsieur le Maire a proposé aux commerçants de disposer du parking mairie du vendredi soir 20h00 au lundi matin 7h00 pour garer leur véhicule.

Une convention sera établie entre la mairie et chaque commerçant. Elle définira les modalités d'utilisation du parking et de mise à disposition de la télécommande.

Une télécommande d'accès leur sera transmise contre une caution de 51 € (le montant de la caution sera encaissé - une caution par télécommande transmise). Cette caution sera restituée lors de la remise de la télécommande d'accès en état de fonctionnement.

La mise à disposition des télécommandes interviendra à compter du 3 avril 2018.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 14 mars 2018,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

Approuve la proposition de mise à disposition de télécommandes d'accès du parking mairie avec encaissement d'une caution de 51 € par télécommande remise à chaque commerçant.

Certifie que les crédits sont prévus au budget primitif.

Le Maire,

Bertrand KLING

